

CATALOGUE DE FORMATIONS 2025



Formations de base

Formations continues

Formations fonctionnelles

ACADÉMIE DE POLICE DE LA PROVINCE DE NAMUR (APPN)

ACADÉMIE DE POLICE DE LA PROVINCE DE NAMUR

Campus provincial

Rue Henri Blès 188 à 5000 NAMUR

081/776814

apn@province.namur.be

Permanence - local 846

Ligne rouge - 081/776552



L'ÉQUIPE

LA DIRECTION

CP Armand PETIT

Directeur

armand.petit@province.namur.be

081/775.3277

0485/203.219



PÔLE FÉDÉRAL

BONET Axelle – 1er INP – FRP – axelle.bonet@province.namur.be – 081/775047

DAMBRE Denis – 1er INP – FRP – denis.dambre@province.namur.be – 081/775858

DE NOBLE Arnaud – 1er INPP – FRP – arnaud.denoble@province.namur.be – 081/775695

DOTHÉE Xavier – 1er INPP – Coordinateur SMV – xavier.dothee@province.namur.be – 081/775166

ENCART RUDDY – 1er INP – Conseiller prévention – ruddy.encart@province.namur.be

FAGNOULE Pascal – 1er INP – FRP – pascal.fagnoule@province.namur.be – 081/775188

GUIDE Laurent – 1er INPP – FRP – laurent.guide@province.namur.be – 081/775886

KACZMAREK Monika – GRH – monique.kaczmarek@province.namur.be – 081/775234

LELEU Quentin – 1er INP – FRP – quentin.leleu@province.namur.be – 081/775566

MATHURIN Isabelle – 1er INP – FRP – isabelle.mathurin@province.namur.be – 081/775357

PÔLE PROVINCIAL

BOURNONVILLE Aurore – aurore.bournonville@province.namur.be – 081/775510

CARLY Nadia – nadia.carly@province.namur.be – 081/775029

DAPHNE Gilles – gilles.daphné@province.namur.be – 081/775493

FRANSKIN Nadine – nadine.franskin@province.namur.be – 081/775032

JARDON Marie – marie.jardon@province.namur.be – 081/775808

WALEWYNS Margaux – Coordinatrice – margaux.walewys@province.namur.be – 081/775340

WELCOMME Luc – Pédagogue – luc.welcomme@province.namur.be – 081/775459



LE MOT DU DIRECTEUR

L'Académie de Police de la Province de Namur, intégrée au sein d'un campus multidisciplinaire au cœur de Salzinnes, à Namur, a été agréée par le SPF Intérieur afin de dispenser des formations de bases, continues et fonctionnelles.

Le présent catalogue de formations a été rédigé en tenant compte de la récolte de vos besoins, laquelle a permis d'identifier les formations les plus demandées, les plus utiles pour votre travail au quotidien. En effet, nul mieux que vous n'est capable de nous renseigner sur les besoins en termes de formations du personnel de votre unité.

En tenant compte, également, de notre capacité d'accueil et d'organisation, nous avons le plaisir de vous présenter ici l'offre de formations de notre Académie de Police pour 2025.

En cas de question, ou pour toute demande de précision, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous sommes là pour ça.

Bonne lecture !

QUELQUES CONSEILS À DESTINATION DES GRH

AVANT D'INSCRIRE LE MEMBRE DU PERSONNEL

- La formation correspond-elle à ses besoins ?
- La formation est-elle bien liée à son core business ?
- Cette formation lui permettra-t-elle de renforcer ses compétences ? D'en asseoir de nouvelles ?
- A-t-il les titres requis et/ou entre-t-il dans les conditions d'admission de la formation ?

Les informations contenues dans cette brochure sont données à titre indicatif. Elles ne sont pas contractuelles et n'engagent pas l'APPN.

Pour chacune des formations prévues dans ce catalogue, une offre parviendra au service du personnel, dès sa planification. L'ouverture d'une formation est subordonnée à un nombre suffisant d'inscriptions. N'hésitez pas à contacter le personnel de l'Académie pour tout renseignement complémentaire.

Ces formations sont destinées au personnel des différentes Zones et Services de Police qui verront ainsi leurs besoins rencontrés. Pour votre parfaite information, cette brochure est disponible en version informatique consultable sur <https://www.academie-police.be>

Tout membre du personnel de la Police Fédérale peut s'inscrire à nos formations. Cependant, l'inscription ne sera prise en compte que sur base d'un bon de commande rédigé, daté et signé par le responsable de service qui s'engage à assumer préalablement le coût financier annoncé y lié. Cette mesure n'est pas applicable pour nos formations gratuites.

QUELQUES CONSEILS À DESTINATION DES GRH

Les inscriptions aux formations seront considérées comme fermes et définitives dès la réception du bulletin d'inscription dûment validé par l'autorité responsable (Chef de Corps, Responsable GRH...). Elles relèvent de l'entière responsabilité du service du personnel qui vérifiera les conditions d'admission et les titres requis ET du membre du personnel.

Oublier de nous informer d'un désistement, c'est priver un autre candidat de pouvoir avoir la chance d'y participer ! Il est important de prendre conscience que les désistements de dernière minute peuvent mettre en péril la formation qui pourrait dès lors être annulée, faute d'un nombre suffisant de participants.



**SANS JUSTIFICATION,
HORMIS CAS DE FORCE MAJEURE :**

- **CERTIFICAT MÉDICAL,**
- **HOSPITALISATION,**
- **CONGÉ EXCEPTIONNEL.**

ET/OU SANS REMPLACEMENT, L'ENTIÈRETÉ DE LA FORMATION SERA FACTURÉE !

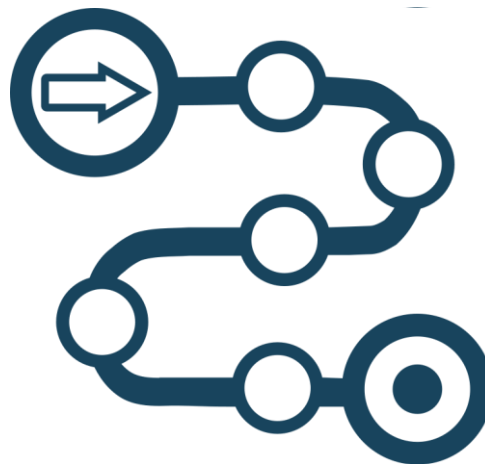
En pratique

- Le port de l'uniforme ou tenue de police réglementaire portée au quotidien est obligatoire (pas de jeans troués, pas de baskets, pas de bermuda ...).
- Pour les personnes ne disposant pas d'une obligation du port de l'uniforme, la tenue de ville sera d'application.
- Le port de l'arme est autorisé.

LE PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE NAMUR

REMARQUE PRÉLIMINAIRE :

Le terme «éducatif » reprend les valeurs véhiculées par la Province de Namur tandis que le terme «pédagogique » définit la manière dont ces valeurs sont mises en œuvre.



Les valeurs que nous prônons...	... et les moyens pour les mettre en oeuvre
L'égalité des droits pour tous, quels que soient l'origine, le genre, les convictions	• Nous veillons au traitement égal des personnes : elles doivent être considérées de manière impartiale, sans discrimination, dans le respect de leur dignité. • Nous associons à cette égalité des droits le respect des devoirs qui en découlent. • Nous avons le souci constant de mettre à disposition les moyens nécessaires à un enseignement de qualité pour tous. • Nous encourageons la participation des différents acteurs de nos établissements à la réflexion quant aux décisions qui les concernent.
Le respect des singularités par le biais de pratiques équitables	• Nous promouvons un enseignement respectueux de chaque individu dans sa globalité, qui tient compte des parcours spécifiques, des diversités culturelles. • Nous favorisons l'épanouissement personnel, le développement de l'estime de soi, des potentialités de chacun, dans une logique de pédagogie valorisante, grâce entre autres à l'évaluation formative. • Nous privilégions les méthodes actives, qui prennent appui sur les savoirs des apprenants et favorisent ainsi leur implication. • Nous recourons à la pédagogie différenciée en prenant en compte les styles et les rythmes d'apprentissage des apprenants. • Nous accordons une grande importance aux pratiques socialisantes, en développant la capacité de chacun à s'exprimer, à entrer en relation, à écouter les autres, à travailler en groupe, à développer des réseaux de communication, à se mobiliser.

Les valeurs que nous prônons...	... et les moyens pour les mettre en oeuvre
Une neutralité active, respectueuse de la pluralité des convictions et des systèmes de valeurs	• Nous considérons que le vivre-ensemble passe par le respect de principes fondamentaux tels que le respect de la liberté de conscience et d'expression, mais aussi par le dialogue ouvert entre les personnes ne partageant pas les mêmes valeurs. • Nous favorisons le questionnement, le recours aux lectures plurielles des événements, en vue de mieux fonder nos opinions ou nos décisions. • Nous proscrivons tout recours à la violence tant morale que physique. Si les points de vue s'entrechoquent, nous veillons à ce que cela se fasse dans une dynamique constructive et respectueuse des personnes.
Le développement de l'esprit critique en vue de faire des choix responsables et de participer à la construction d'une société plus démocratique	• Nous œuvrons à permettre aux personnes de faire leurs choix de manière éclairée, en renforçant leurs capacités d'analyse et d'argumentation, en les incitant à confronter les points de vue, en mobilisant des compétences à la fois disciplinaires et transversales. • Nous sommes soucieux d'articuler les savoirs liés aux fondements scientifiques au savoir-faire et au savoir-être ; de faire des va-et-vient entre la pratique et la théorie : la réflexion doit accompagner le geste professionnel. • Nous favorisons les habiletés à apprendre dans des conditions changeantes en développant les stratégies d'autorégulation des apprenants : recherche d'informations, travail autonome et en équipe, autoévaluation... • Nous promouvons l'accès aux technologies numériques et leur usage, tout en suscitant la réflexion sur les implications pratiques, sociales... d'une société hyperconnectée.

Les valeurs que nous prônons...	... et les moyens pour les mettre en oeuvre
La justice et l'émancipation sociales, pour une société plus humaine	• Par la formation à des métiers, nous sensibilisons les apprenants aux multiples enjeux du monde dans lequel ils vivent, afin qu'ils puissent être des acteurs de changement en faveur de plus d'égalité, de solidarité, de dignité. • Nous soutenons le développement de projets de gestion durable, tels que la gestion énergétique, la gestion des déchets, l'alimentation saine. • Nous veillons à être des acteurs significatifs du tissu économique, social, culturel dans lequel nous évoluons : les partenariats associatifs, institutionnels que nous établissons constituent des leviers pour nos formations. • Nous utilisons les activités créatives, artistiques, culturelles et sportives comme des vecteurs privilégiés de développement de la société.





FORMATIONS DE BASE

CADRE DE BASE – ASPIRANTS INSPECTEURS

CADRE MOYEN – ASPIRANTS INSPECTEURS PRINCIPAUX

PROMOTION SOCIALE – AGENTS VERS INSPECTEURS

BAGP – AGENT DE SECURITÉ VERS INSPECTEURS



FORMATIONS FONCTIONNELLES

Agrément	Formation	Pg
FF825	Gestionnaire fonctionnel	13
FF1506	Évaluation de fonctionnement – Formation des évaluateurs	14
FF2132	Conseiller en prévention vol	15
FF2386	Spécialistes en maîtrise de la violence contrainte <u>sans</u> arme à feu – volets 1 et 2	16
FF2388	Spécialistes en maîtrise de la violence contrainte <u>avec</u> arme à feu – volets 1 et 2	17
FF2815	Police de quartier	18
FF4248	Mentors et accompagnateurs	19
FF7912	Inspecteur – Inspectrice Mœurs CPVS	20

FF825 – GESTIONNAIRE FONCTIONNEL

Objectifs de la formation :

Le candidat est familiarisé avec l'environnement informatique de bureautique. Pour les membres du Calog. Avoir une connaissance de base du cadre légal dans le domaine de la police judiciaire, administrative et en matière de circulation. En outre, le candidat qui satisfait au test préalable est dispensé du volet 1. Le candidat qui réussit le volet 1 est admis au volet 2. Il sera tenu compte des formations utiles suivies en matière de gestion et traitement de l'information policière.

VOLET 1 :

- ISLP – connaissance de base (formation préalable)

VOLET 2 :

- BNG + ISLP – connaissance approfondie

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Être amené à exercer une fonction de gestionnaire fonctionnel ISLP.

Pour les membres du Calog : avoir une connaissance de base du cadre légal dans le domaine de la police judiciaire, administrative et en matière de circulation

DURÉE : Volet 1 : 18 H et Volet 2 : 145 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 18

FF1506 – FORMATION DES ÉVALUATEURS

Objectifs de la formation :

- Comprendre les raisons d'être et la philosophie du (nouveau) système d'évaluation ;
- identifier les différents acteurs dans le système d'évaluation (la personne évaluée, l'évaluateur, le responsable final, le conseiller en évaluation), expliquer les règles de désignation et le rôle de chaque acteur ;
- différencier les trois sortes de compétences et expliquer comment un profil de compétence doit être construit ;
- manipuler le référentiel de compétence, les profils génériques et le tableau de positions ;
- différencier les différents entretiens : préparatoire, de fonctionnement et d'évaluation ;
- expliquer le déroulement de chaque entretien.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre des commissions d'examen, recruteur, DRH, personne de contact ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FF2132 – CONSEILLER EN PREVENTION VOL

Objectifs de la formation :

- Fournir des avis en matière de sécurisation contre les cambriolages aux citoyens qui ont été ou non victimes d'un cambriolage, expliquer les avantages fiscaux pour la sécurisation des habitations particulières ;
- conseiller les indépendants en matière de sécurisation contre les cambriolages, attaques, vols à l'étalage et leur expliquer les avantages pour la sécurisation des locaux professionnels ;
- collaborer avec les services publics afin de sécuriser leur patrimoine et les documents officiels propices aux trafics illégaux ;
- organiser une présence visible et reconnaissable sous forme, par exemple, de stands d'information lors de différents évènements ou manifestations ;
- tenir à disposition du citoyen des informations pertinentes et actualisées sur du matériel technopréventif et sur les différentes techniques de sécurisation et de prévention ;
- pouvoir orienter et renseigner le citoyen à propos de la procédure judiciaire, se tenir informé des enquêtes locales liées aux cambriolages et récolter de nouvelles informations lorsque les cas se présentent ;
- ” ,

CONTACT :

Nadine Franskin : nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Avoir un intérêt prononcé par tout ce qui touche à la prévention et pour les matières techniques.

Être expressément chargé par le Chef de Corps de sa Zone de Police, des missions de conseiller en prévention vol.

DURÉE : 72 H (stage compris)

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FF2386 – SPÉCIALISTES EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE CONTRAINTE SANS ARME À FEU – VOLETS 1 et 2

Objectifs de la formation :

Volet 1 :

- Module 1 : Aspects légaux, réglementaires, déontologie, et sécurité physique ;
- Module 2 : Aspects psychosociaux ;
- Module 3 : Psychopédagogie ;
- Module 4 : Tactiques d'intervention policières + théorie + pratique ;
- Module 5 : Utilisation du spray au poivre (théorie + pratique) ;

Volet 2 :

- Module 1 : Base technique et physiologique de l'entraînement ;
- Module 2 : Utilisation des différentes matraques ;
- Module 3 : Travailler à mains nues ;
- Module 4 : Contrainte avec arme à feu ;
- Module 5 : Travaux pratiques.

CONTACT :

Aurore Bournonville : aurore.bournonville@province.namur.be

081/775510

PUBLIC CIBLE : Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature. Avoir le droit de porter toutes les armes individuelles et collectives. Etre prêt à exercer la fonction de spécialiste en maîtrise de la violence. Le candidat doit avoir réussi un test écrit portant sur les dispositions légales et déontologiques relatives à l'utilisation de la contrainte et de la violence ainsi qu'un test d'admission spécifique inhérent à la spécialisation souhaitée, à savoir soit « contrainte avec » ou « contrainte sans arme à feu ».

DURÉE : volet 1 : 146 H + volet 2 : 208 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

L'attestation de réussite a une validité de 2 ans dans toutes les académies

FF2388 – SPÉCIALISTES EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE

CONTRAINTE AVEC ARME À FEU – VOLETS 1 et 2

Objectifs de la formation :

Volet 1 :

- Module 1 : Aspects légaux, réglementaires, déontologie, et sécurité physique ;
- Module 2 : Aspects psychosociaux ;
- Module 3 : Psychopédagogie ;
- Module 4 : Tactiques d'intervention policières + théorie + pratique ;
- Module 5 : Utilisation du spray au poivre (théorie + pratique) ;

Volet 2 :

- Module 1 : Armement ;
- Module 2 : Méthodes et techniques ;
- Module 3 : Moyens et infrastructures ;
- Module 4 : Contrainte sans arme à feu ;
- Module 5 : Travaux pratiques.

CONTACT :

Aurore Bournonville : aurore.bournonville@province.namur.be
081/775510

PUBLIC CIBLE : Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature. Avoir le droit de porter toutes les armes individuelles et collectives. Etre prêt à exercer la fonction de spécialiste en maîtrise de la violence. Le candidat doit avoir réussi un test écrit portant sur les dispositions légales et déontologiques relatives à l'utilisation de la contrainte et de la violence ainsi qu'un test d'admission spécifique inhérent à la spécialisation souhaitée, à savoir soit « contrainte avec » ou « contrainte sans arme à feu ».

DURÉE : Volet 1 : 146 H + volet 2 : 190 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

L'attestation de réussite a une validité de 2 ans dans toutes les académies

FF2815 – POLICE DE QUARTIER

Objectifs de la formation :

- Volet 1 : L'approche policière de proximité et de quartier ;
- Volet 2 : Techniques et aptitudes de base ;
- Volet 3 : Application de la fonction de police orientée vers la communauté au travail de quartier ;
- Volet 4 : Fonctionnement par projet, préparation du stage et de l'épreuve finale ;
- stage de 100 heures ;
- examen écrit + TFE ;
- présentation du TFE au Jury.

CONTACT :

Nadine Franskin : nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du Cadre de base, moyen ou officier.

Être désigné dans le cadre d'un mouvement interne ou d'une mobilité, pour exercer une fonction de police de quartier.

DURÉE : 156 H + 100 H de stage. **Le responsable du participant s'engage à lui laisser le temps nécessaire pour participer à la formation, pour réaliser son TFE et son stage de 100 heures.**

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FF4248 – MENTORS et accompagnateurs

Objectifs de la formation :

- Module 1 : Prise de connaissance et organisation de la formation
- Module 2 : Le Mentor dans la structure de la formation
- Module 3 : Spécificités de la formation
- Module 4 : Accompagnement d'un stagiaire
- Module 5 : Aptitudes communicatives et coaching
- Module 6 : Exercices intégrés
- Module 7 : Evaluation d'un stagiaire.

CONTACT :

Nadine Franskin : nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature. Ne pas avoir reçu, comme dernière évaluation de fonctionnement une évaluation avec mention finale « insuffisant ». Avoir une expérience d'au moins 4 ans au sein de la Police.

DURÉE : 48 H + Jury

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FF7912 – INSPECTEUR MŒURS CPVS

Objectifs de la formation :

La formation « inspecteur-ric-e-s des mœurs CPVS » a pour but de former et de perfectionner les policier-ère-s à la conduite d'enquêtes relatives aux faits de mœurs. Cela concerne principalement les tâches policières de première ligne. Les cours abordent des questions telles que les aspects juridiques des faits de mœurs, les conséquences psychologiques des violences sexuelles et la manière de prendre en charge les victimes de violences sexuelles en phase aiguë, les PV et la constitution des dossiers pour les faits de mœurs, les techniques d'entretien et d'audition, l'application de la feuille de route médico-légale (FRML), le secret professionnel, le profil de la victime et de l'auteur-e, le fonctionnement d'un CPVS, etc.

CONTACT :

Gilles DAPHNÉ : gilles.daphne@province.namur.be
081/775493

PUBLIC CIBLE :

Membre du Cadre de base, moyen ou officier.

Le-La participant-e à la formation a participé à et réussi la présélection décrite dans le dossier d'agrément EDA Présélection à la formation « Inspecteur-ric-e des mœurs CPVS ».

DURÉE : 72 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 25



FORMATIONS CONTINUES

Agrément Formation

FC1139	Gestion de conflits	24
FC1440	Didactique de base pour chargés de cours	25
FC1469	VIFS (violences intrafamiliales)	26
FC1609	Premiers soins – recyclage	27
FC2053	Rédaction de PV – recyclage	28
FC2317	Lois anti-discrimination et antiracisme	29
FC2597	Enquêteur préalable	30
FC2911	Discipline pour dirigeant	31
FC3070	Reconnaissance des produits stupéfiants	32
FC3205	Excel, utilisation de base	33
FC3269	Prévention du suicide	34
FC3455	MROP Molotov	35
FC3473	Réalité de la résidence et documents d'identité	36
FC3475	Le suivi du séjour irrégulier sur le territoire belge	37
FC3829	RAAVIS	38
FC3849	Sanctions administratives	39
FC3883	Terrorisme COPPRA end user	40
FC4125	Techniques d'audition, adulte confident	41



FORMATIONS CONTINUES

Agrément Formation

FC4149	Urgence, Pression, Stress Action (UPSA)	42
FC4512	Premiers soins - Formation de base (RCP/DEA)	43
FC4650	EPI	44
FC4752	Internet et Médias Sociaux	45
FC5122	Curvomètre	46
FC5226	Mentor Référent	47
FC5509	PACOS	48
FC5531	Word pour débutants	49
FC5684	Sharepoint - Utilisateur Clé	50
FC6087	Drones	51
FC6362	TECC - End User - Module 1	52
FC6363	TECC - End User - Module 2	53
FC6388	Identification aux explosifs	54
FC6556	Législation bien-être animal	55
FC6631	BEPAD, gestion personnes, groupements, phénomènes	56
FC6632	BEPAD, gestion des évènements	57
FC6636	Compétences de l'OPA	58
FC6693	Mentor Revisité.2	59
FC6715	Recyclage EPI (3h)	60



FORMATIONS CONTINUES

Agrément Formation

FC6761	Voiture tonneau	61
FC7003	Voiture Tonneau – recyclage	62
FC7099	OPJ (Officier de Police Judiciaire) – 1ère ligne	63
FC7155	Polinfo – FOCUS – End user	64
FC7226	BPA – Sécurité privée – Collaboration partenaires	65
FC7262	ECOFIN	66
FC7488	Constatation de domicile	67
FC7634	VIF Référent	68
FC7663	Loi sur les armes – niveau spécialisé	69
FC7870	Serious Game	70
FC8124	MEGA	71
FC8339	Recyclage prévention vol	72
FC0000	SMV – Recyclage avec arme à feu	73
FC0000	SMV – Recyclage sans arme à feu	74
FC0000	Code pénal (nouveau)	75
FC0000	Fraude et escroquerie informatique	76

FC1139 – GESTION DES CONFLITS

Objectifs de la formation :

- Reconnaître qu'il y a un conflit ;
- repérer le vrai conflit ;
- identifier les symptômes d'un conflit ;
- affiner ses capacités d'analyse et de compréhension des phénomènes de conflits ;
- déterminer son positionnement personnel lors d'un conflit ;
- améliorer son aptitude à gérer les conflits en élaborant et en appliquant des stratégies d'action.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature,

DURÉE : 16 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC1440 – DIDACTIQUE DE BASE POUR CHARGÉS DE COURS

Objectifs de la formation :

- Expliquer le déroulement de formation, schématiser les structures de formation ;
- expliquer son propre statut en tant que membre du corps professoral ;
- stimuler la motivation et l'attention des apprenants, identifier les diverses méthodes didactiques par niveau d'apprentissage ;
- identifier les différentes étapes lors de l'élaboration d'un support écrit destiné aux apprenants ;
- déterminer le niveau d'apprentissage d'un objectif opérationnel ;
- évaluer son propre processus d'apprentissage.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature,
Être volontaire pour suivre cette formation (le cours est obligatoire pour les nouveaux Chargés de cours).

DURÉE : 40 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC1469 – VIOLENCES INTRAFAMILIALES EN 1^{ère} LIGNE

Objectifs de la formation :

- Intégrer le schéma cyclique et chronique de la violence ;
- définir la violence dans le couple et la violence intrafamiliale ;
- identifier les différentes formes de violences intrafamiliales ;
- comprendre le mécanisme de domination et d'isolement que l'auteur met en place vis-à-vis de la victime ;
- comprendre les préjugés de société par rapport aux femmes violentées ;
- évaluer la situation de danger.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Tout policier effectuant des interventions (accueil, SER, proximité, ..) ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC1609 – PREMIERS SOINS – Recyclage

Objectifs de la formation :

- Poser les premiers soins en cas d'accident ou d'événements graves ;
- coordonner les premiers gestes et actions ainsi que la procédure adaptée à la situation ;
- réanimation et techniques de secourisme en cas d'accident grave.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 4 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC2053 – REDACTION DE PV – Recyclage

Objectifs de la formation :

- Connaître le cadre légal de la rédaction de PV et les mentions indispensables lors de la rédaction de PV ;
- comprendre divers canevas de PV ;
- rédiger correctement un PV selon les règles de base en la matière.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police,

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC2317 – LES LOIS ANTI-DISCRIMINATION ET ANTIRACISME

Objectifs de la formation :

- Expliquer les concepts d'égalité, de discrimination au sens général et de discrimination directe ou indirecte ;
- expliquer les éléments constitutifs des lois anti-discrimination et leurs champs d'application ;
- distinguer ce qui est spécifique à l'approche pénale et civile ;
- intégrer les éléments spécifiques aux lois anti-discrimination dans la rédaction de PV ;
- développer une ouverture, une sensibilité en rapport avec les groupes discriminés.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature,

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC2597 – ENQUÊTEUR PRÉALABLE

Objectifs de la formation :

- Connaître les différences entre l'enquête judiciaire et l'enquête préalable ;
- comprendre les points essentiels entre l'enquête préalable et la procédure disciplinaire ;
- comprendre les principes de bonne administration en cadrant l'enquête préalable – Aptitudes Savoir-Faire ;
- mener une enquête préalable à charge et à décharge ;
- comprendre les exigences légales et réglementaires en matière d'enquête préalable et de procédure disciplinaire ;
- se tenir au courant de l'évolution des dispositions légales et réglementaires en matière de discipline en général et d'enquête préalable en particulier ;
-

CONTACT :

Aurore Bournonville – aurore.bournonville@province.namur.be
081/775510

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12

FC2911 – DISCIPLINE POUR DIRIGEANT

Objectifs de la formation :

- Connaître les éléments de la procédure disciplinaire ;
- motiver la sanction disciplinaire ;
- politique d'intégrité, mesures d'ordre ;
- du fait à la transgression disciplinaire ;
- bonnes pratiques ;
-

CONTACT :

Aurore Bournonville – aurore.bournonville@province.namur.be
081/775510

PUBLIC CIBLE :

Membre d'autorités disciplinaires et dirigeantes ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

FC3070 – RECONNAISSANCE DES PRODUITS STUPÉFIANTS

Objectifs de la formation :

- Énumérer les principaux textes de la législation ;
- identifier et reconnaître les produits stupéfiants communs ;
- identifier les phénomènes particuliers ;
- identifier les effets des drogues légales ;
- s'orienter pour l'obtention d'appuis spécifiques ;
- intervenir de manière efficace lors de recherches de produits stupéfiants.

CONTACT :

Aurore Bournonville – aurore.bournonville@province.namur.be
081/775510

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police confrontés ou pouvant être confrontés avec des produits stupéfiants ou dossier sur candidature.

DURÉE : 6 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

FC3205 – EXCEL, UTILISATION DE BASE

Objectifs de la formation :

- Choisir le logiciel le mieux adapté en fonction des tâches. Quelles sont les possibilités et les limites des différentes applications ;
- reconnaître l'importance de l'application dans les processus administratifs ;
- savoir formater et gérer des nombres et des graphiques ;
- être capable d'utiliser les capacités de l'application MS Excel ;
- comprendre un tableur, ainsi que les interrelations entre les données ;
- être capable de formater des feuilles de calcul, de saisir des données, d'effectuer des calculs simples ;
- créer et produire une représentation sous forme de graphique.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 16 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC3269 – PRÉVENTION DU SUICIDE

Objectifs de la formation :

- Énoncer les définitions du processus suicidaire ;
- énoncer et reconnaître les croyances relatives au processus suicidaire ;
- énoncer les facteurs de protection (évaluation) ;
- identifier le processus suicidaire et de crise ;
- énoncer et reconnaître les signaux d'alarme et les indices verbaux, comportementaux, émotionnels et cognitifs du processus suicidaire.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 16 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC3455 – MROP MOLOTOV

Objectifs de la formation :

- Module 1 : Théorie ;
- Module 2 : Accoutumance au feu ;
- Module 3 : La couverture ignifugée ;
- Module 4 : Extinction sur soi ;
- Module 5 : Esquives tactiques de cocktails Molotov ;
- Module 6 : Débriefing et rangement du matériel,

CONTACT :

Aurore Bournonville – aurore.bournonville@province.namur.be
081/775510

PUBLIC CIBLE :

INP, INPP, INPPS, CP, CDP,

Faire partie d'une ZP HyCap B, d'un CIK ou de la DAS mais aussi d'un service pouvant être confronté à de graves incidents. Faire partie d'une ZP HyCap B, d'un CIK ou de la DAS mais aussi d'un service pouvant être confronté à de graves incidents

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 24

FC3473 – RÉALITÉ DE LA RÉSIDENCE ET DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Objectifs de la formation :

- Connaître la réglementation en matière de population en ce qui concerne la constatation de la réalité de la résidence et la capacité de reconnaître les documents d'identité pour les ressortissants belges ;
- être sensibilisé à la problématique des domiciliations fictives et de l'impact de celles-ci sur la fraude fiscale et sociale ;
- connaître et comprendre les procédures de suivi des étrangers en séjour irrégulier sur le territoire ;
- reconnaître les permis de séjour et leurs éléments de sécurité ;
- savoir détecter les fraudes ;
- réaliser correctement un contrôle à une adresse et compléter correctement le rapport administratif.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du cadre opérationnel effectuant des constatations de la réalité de la résidence (Police de quartier, collaboration d'intervention ou d'accueil, membre de la recherche locale) ou dossier sur candidature.

DURÉE : 4 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC3475 – LE SUIVI DU SÉJOUR IRRÉGULIER SUR LE TERRITOIRE BELGE

Objectifs de la formation :

- La structure de la Direction Contrôle intérieur et frontières + ses compétences ;
- concernant le contrôle à l'adresse : les tâches de la Cellule Contrôle à l'adresse, le but d'un contrôle à l'adresse, les différentes étapes de la procédure, le rapport administratif, le cadre légal et les coordonnées utiles ;
- concernant l'identification : la définition de l'identification, les différentes procédures, les informations utiles, les difficultés, une explication de la circulaire relative à l'identification et les coordonnées utiles ;
- concernant les éléments de sécurité des permis de séjour : les types de permis de séjour et les différents éléments de sécurité (selon le type de permis) ;
- concernant la collaboration tactique entre la Police et l'Office des Étrangers : les types de collaboration et leur organisation, les possibilités et les coordonnées utiles.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Tous les agents de police qui effectuent des constatations de la réalité de la résidence: police de quartier, collaborateurs d'intervention, collaborateurs à l'accueil, membres de la recherche locale.

Pas de prérequis.

DURÉE : 4 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC3829 – RAAVIS

Objectifs de la formation :

Cette formation a pour but de permettre à tout membre concerné de la police locale ou de la police fédérale d'acquérir une connaissance nécessaire pour utiliser de manière adéquate l'application « IPO – BNG – Pol Office – Etrangers – Séjour irrégulier (RAAVIS) (Module 046) ».

L'effet global à atteindre est de garantir une meilleure coordination, suivi et qualité des informations échangées entre l'Office des Etrangers (OE) et les services de police et au sein de la police intégrée à la suite de l'interception sur le territoire ou à la frontière d'un étranger en séjour irrégulier ou dans le cadre des demandes de visas à la frontière.

CONTACT :

Gilles Daphné – gilles.daphne@province.namur.be
081/775493

PUBLIC CIBLE :

Tout membre du cadre opérationnel ou CAllog de la police fédérale ou de la police locale amené à utiliser d'une manière correcte l'application dans le contexte d'un contrôle sur le territoire.

Prérequis :

- Avoir une connaissance suffisante du processus de contrôle d'un étranger.
- Avoir pris connaissance du cadre légal et réglementaire en la matière.
- Posséder au moins les savoirs qu'il est prévu d'acquérir à l'issue de la formation suivante : Nihil.

DURÉE : 6 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC3849 – SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Objectifs de la formation :

- Expliquer le phénomène des incivilités, la philosophie et le contenu liés aux lois, Arrêtés Royaux et circulaires sur les sanctions administratives ;
- énumérer les différents types de sanctions administratives (en ce compris, l'amende administrative) ;
- expliquer les principes de fonctionnement de la mesure prise dans le cadre d'une médiation en matière de sanctions administratives ;
- distinguer les différents types d'infractions pouvant être commises ;
- analyser précisément et de façon tant complète que nuancée, une situation d'infraction administrative ;
- poser un regard critique sur sa propre pratique professionnelle dans ce domaine, notamment.

CONTACT :

Gilles Daphné – gilles.daphne@province.namur.be
081/775493

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel du cadre opérationnel amené à constater et/ou intervenir dans le cadre des amendes et sanctions administratives communales, ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC3883 – TERRORISME – COPPRA – end user

Objectifs de la formation :

- Connaître les processus et les indicateurs de la radicalisation ;
- connaître les objectifs du projet COPPRA ;
- connaître les principes du Community Policing ;
- connaître les partis liés au nationalisme, séparatisme, anarchisme, extrême gauche et extrême droite, islam ;
- connaître le Plan R (task forces nationale et locales).

CONTACT :

Gilles Daphné – gilles.daphne@province.namur.be
081/775493

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police de terrain (intervention, quartier, recherche), ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC4125 – Techniques d'audition, adulte confident

Objectifs de la formation :

Module n° 1 : cadre légal et réglementaire

Le participant

- explique et commente les différentes bases légales et réglementaires ;
- tient compte de cette base légale dans la récolte de preuves.

Module n° 2 : technique d'audition – Adulte confident d'un enfant maltraité

Le participant

- Améliore le recueil d'éléments d'enquête lors de l'audition de l'adulte « confident » de l'enfant qui vient dénoncer les faits ;
- est conscient des particularités de ce type de dossier « maltraitance » ;
- est amené à surmonter ses blocages et difficultés ;
- utilise le canevas d'audition qui lui est destiné ;
- accueille dans de bonnes conditions la personne afin de faciliter l'audition ;
- identifie les différents éléments d'enquête à recueillir,

CONTACT :

Gilles Daphné – gilles.daphne@province.namur.be

081/775493

PUBLIC CIBLE :

Tout membre du personnel opérationnel qui acte ou pourrait acter des plaintes en matière de maltraitance de mineurs (accueil, SV intervention, SER...).

Tout membre qui encadre et dirige cette fonctionnalité

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

FC4149 – URGENCE, PRESSION, STRESS ... ACTION !

Objectifs de la formation :

- Comprendre et utiliser les outils appropriés pour gérer son propre fonctionnement sous stress ;
- se préparer anticipativement avant un moment difficile ;
- gérer le stress en situation de crise, de tension ;
- cerner les facteurs à l'origine des situations d'agression ;
- reconnaître ce qu'est le burnout pour pouvoir l'éviter ;
- proposer des mesures préventives afin de diminuer l'impact que génèrent les situations nouvelles, urgentes, menaçantes et stressantes.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du cadre opérationnel qui rencontre, sur le terrain, des situations génératrices de stress, ou dossier sur candidature.

DURÉE : 16 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12

FC4512 – PREMIERS SOINS FORMATION DE BASE (RCP/DEA)

Objectifs de la formation :

- Évacuer une victime en cas d'urgence vitale ;
- agir en présence d'une obstruction des voies respiratoires ;
- agir en présence d'une victime consciente présentant divers maux, d'une hémorragie abondante et visible, de plaies cutanées et de brûlures, d'un traumatisme, d'une fracture, d'une lésion musculaire ou articulaire, d'une intoxication ;
- connaître et savoir utiliser le contenu d'une trousse de secours.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 20 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC4650 – EPI-1ère équipe d'intervention lors d'un incendie (en milieu administratif)

Objectifs de la formation :

- Prendre conscience de l'importance de la prévention incendie au quotidien ;
- agir rapidement et efficacement en cas d'incendie ;
- savoir reconnaître et manipuler correctement les différents moyens de première intervention et les moyens d'intervention spécifiques ;
- être conscient des dangers liés au feu ;
- percevoir les limites d'une première intervention ;
- acquérir une connaissance théorique de base sur le feu.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Cette formation s'adresse aux équipiers de première intervention des établissements privés et publics.

DURÉE : 6H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC4752 – INTERNET ET MÉDIAS SOCIAUX : COMMENT BIEN LES UTILISER À LA POLICE ?

Objectifs de la formation :

- Comparer et commenter les différents types de médias sociaux ;
- décrire les conséquences de l'utilisation des médias sociaux sur sa vie privée ;
- donner des explications concernant les paramètres de sécurité de son compte ;
- adapter, lors de l'utilisation des médias sociaux, son comportement en fonction du code de déontologie de la police ;
- énumérer les réglementations lors de la publication d'un contenu dans les médias sociaux ;
- appliquer les dispositions légales et réglementaires relatives au secret professionnel lors de l'utilisation des médias sociaux.

CONTACT :

Gilles Daphné – gilles.daphne@province.namur.be
081/775493

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC5122 – CURVOMÈTRE

Objectifs de la formation :

- Connaître le contexte général et le cadre légal des contrôles de vitesse ;
- classifier les véhicules et expliquer les infractions connexes ;
- rédiger un PV « curvomètre » ;
- expliquer le fonctionnement d'un curvomètre ;
- installer un curvomètre et effectuer un contrôle,

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 3 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC5226 – MENTOR RÉFÉRENT

Objectifs de la formation :

Créer un réseau de mentors référents qui encadreront les mentors brevetés dans leur mission d'accompagnement et d'évaluation des aspirants/stagiaires Ops.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Être Mentor et avoir suivi la formation Mentor « Revisite » ou dossier sur candidature.

DURÉE : 24 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

FC5509 – PACOS – Gestion des saisies

Objectifs de la formation :

- À tout membre concerné de la police locale ou de la police fédérale, de gérer correctement les saisies dont il a la responsabilité dans une enquête ;
- à tout membre concerné de la police locale ou de la police fédérale, d'intégrer dans les outils informatisés de rédaction, d'enquêtes et de gestion actuels les données enregistrées dans l'application « PolInfo - Gestion des saisies pénales et administratives (16lbn) », en vue d'éviter un double encodage ;
- au management des PJF et des polices locales ainsi qu'aux autorités concernées, d'exercer le contrôle du respect des réglementations et directives en matière des saisies et de dépôts ;
- au management des PJF et des polices locales ainsi qu'aux autorités concernées, d'obtenir le suivi tant opérationnel que statistique des saisies et des dépôts.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC5531 – WORD POUR DEBUTANTS

Objectifs de la formation :

- Choisir le logiciel le mieux adapté en fonction des tâches. Quelles sont les possibilités et les limites des différentes applications ;
- être capable d'utiliser des fonctionnalités simples de l'application MS WORD ;
- être capable de rédiger des lettres types et effectuer un publipostage ;
- être capable de rédiger et mettre en page des textes ;
- être capable d'utiliser le correcteur orthographique et grammatical.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC5684 – SHAREPOINT – Utilisateur Clé

Objectifs de la formation :

- Expliquer ce qu'est Sharepoint et ses différentes terminologies ;
- rechercher et s'informer sur le « Sharepoint Gouvernance » via la plate-forme ICT police ;
- distinguer les différents éléments d'un Sharepoint ;
- créer des documents, bibliothèques, listes, applications standard, dossiers ;
- contrôler un document entrant ou sortant et en comprendre les conséquences ;
- expliquer comment gérer les fonctionnalités du site.
-

CONTACT :

Gilles Daphné – gilles.daphne@province.namur.be
081/775493

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police reconnu comme utilisateur clé (SP Coach) dans le cadre de l'utilisation de Sharepoint ou dossier sur candidature.

Etre familiarisé avec l'environnement informatique de bureautique et porter de l'intérêt à une nouvelle manière de gérer des informations et des documents.

DURÉE : 16 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC6087 – Drones : intervenir en première ligne

Objectifs de la formation :

Le cadre sociétal au sens large, y compris la différence entre incivilités et infractions ainsi que celle entre comportement à risque et usage dangereux en fonction du lieu d'utilisation et des différentes catégories de la réglementation européenne.

L'utilisation de « drones », tant au sein qu'à l'extérieur des services publics, ainsi que les aspects y afférents en ce qui concerne la notion de « state aircraft ».

L'arsenal des notions et le champ d'application de la réglementation (y compris l' « espace aérien » (détermination, répartition en fonction de la surveillance/du contrôle et des implications en la matière) et la distinction entre : « engin récréatif », « modélisme » et les « autres aéronefs »).

La réglementation, en accordant une attention particulière aux infractions et aux sanctions

Les différents devoirs dans une perspective administrative et judiciaire (nouveau cadre légal national) :

- le contrôle du « pilote » et de l' « aéronef », y compris les documents obligatoires dans les deux cas ;
- la constatation des infractions ;
- la fouille/perquisition en fonction du pilote et de l'aéronef ;
- la saisie et le « dépôt au greffe » d'objets ;
- l'audition du plaignant et celle du contrevenant ;
- la rédaction du procès-verbal, les copies et les états de dépôt ;
- le flux d'informations et les prises de contact ;
- point d'attention particulier : la sécurité personnelle et les risques liés à l'intervention en fonction de l'aéronef et de l'environnement.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Est à envisager de façon large : du responsable de l'accueil au collaborateur stratégique en fonction de la politique à développer au sein de la zone de police et la direction, les membres des CIC et des dispatchings .

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC6362 – TECC – End User – Module 1

Objectifs de la formation :

L'apprentissage des actes pouvant contribuer à éviter le décès en cas d'hémorragie importante.

CONTACT :

Aurore Bournonville – aurore.bournonville@province.namur.be
081/775510

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 10

FC6363 – TECC – End User – Module 2

Objectifs de la formation :

L'exercice situationnel des actes qui peuvent permettre d'éviter un décès suite à une très forte hémorragie.

CONTACT :

Aurore Bournonville – aurore.bournonville@province.namur.be
081/775510

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 10

FC6388 – Identification explosif end user

Objectifs de la formation :

- Module 1 : Connaissance de base des matières explosives ;
- Module 2 : Munition conventionnelle (UXO) ;
- Module 3 : Fouille préventive et répressive ;
- Module 4 : Explosion – Post blast.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Tous les membres de la police, tous les cadres, tous les niveaux,

Ce cours est destiné à tous les fonctionnaires de police en première ligne - quel que soit leur grade - qui sont en contact avec des explosifs/munitions conventionnelles. Pour cette raison, ce cours, en plus de la partie théorique, est principalement orienté vers la pratique.

Une connaissance préalable de cette matière est un atout, mais pas une condition.

Le cours peut également apporter une valeur ajoutée à toutes les autres services de police susceptibles d'entrer en contact avec des explosifs.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC6556 – LÉGISLATION BIEN-ÊTRE ANIMAL

Objectifs de la formation :

- Connaître les fondements juridiques dans le cadre du bien-être animal ;
- connaître les problèmes courants dans le cadre du bien-être animal ;
- déterminer la qualité de ceux-ci.

CONTACT :

Aurore Bournonville – aurore.bournonville@province.namur.be
081/775510

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

FC6631 – BEPAD : gestion personnes, Groupements et phénomènes

Objectifs de la formation :

- Module 1 : cadre général ;
- Module 2 : gestion des groupes, des personnes et des phénomènes,

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Cette formation s'adresse à tous les membres de la police intégrée, tous les cadres et aux CAlLog de tous les niveaux.

DURÉE : 4 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12

FC6632 – BEPAD : BEPAD : gestion des évènements

Objectifs de la formation :

- Module 1 : cadre général et juridique ;
- Module 2 : gestion des requêtes et des modèles ;
- Module 3 : gestion d'évènements,

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Cette formation s'adresse à tous les membres de la police intégrée, tous les cadres et aux CALog de tous les niveaux.

DURÉE : 16 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12

FC6636 – COMPÉTENCES DE L'OFFICIER DE POLICE ADMINISTRATIVE (OPA)

Objectifs de la formation :

- Cadre de référence légal et réglementaire en matière de compétences d'appui à la politique ;
- exercices des compétences policières ;
- exercices des tâches de base de l'OPA de garde ;
- responsabilités de l'OPA en cas de catastrophe ;
- planification d'urgence et management des situations d'urgence ;
- pouvoir de décision en matière de caméras de surveillance mobiles.

CONTACT :

Gilles Daphné – gilles.daphne@province.namur.be
081/775493

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

Faire partie des services d'intervention déterminant les normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale visant à assurer un service minimum équivalent à la population, des services d'intervention de la police de la route, aéronautique, chemins de fer, navigation, du détachement de sécurité auprès du SHAPE et des Palais Royaux de la police fédérale déterminés par le Directeur Général de la Direction Générale de la police administrative ou son délégué, de la réserve fédérale d'intervention organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux.

DURÉE : 56 H (dont 4 H de test)

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

FC6693 – MENTOR REVISITÉ.2

Objectifs de la formation :

- Se présenter et partager ses besoins, ses attentes et son expertise dans le cadre de sa fonction de Mentor breveté ;
- permettre au stagiaire de réaliser une analyse réflexive de qualité ;
- repérer les comportements stéréotypés traduisant un stress chez le stagiaire ;
- expliquer les techniques de gestion du stress enseignés aux stagiaires ;
- préparer le stagiaire avant l'intervention en fonction des objectifs du stage et des progressions de celui-ci ;
- évaluer le stagiaire en utilisant les techniques d'objectivation et le guide de l'évaluateur.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Être mentor breveté et avoir suivi la formation continuée « Mentor revisité » ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC6715 – EPI-Membre de l'équipe de 1ère intervention en milieu administratif – Recyclage

Objectifs de la formation :

- Gérer de manière efficace les premiers instants en cas d'incendie (catastrophe), en attendant les services de secours. ;
- évaluer la gravité de l'incendie (catastrophe), fait une estimation minutieuse et commence la procédure d'évacuation ;
- contrôler ses réactions vis-à-vis d'une situation dangereuse et stressante, conformément aux règles de sécurité lors de l'utilisation des différents matériels (types d'extincteurs, lances incendie, couverture anti-feu ...) mis à disposition en cas de lutte contre l'incendie et en cas de départ de feu.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Cette formation s'adresse à tous les membres de la police intégrée, tous les cadres et aux CALog de tous les niveaux.

DURÉE : 3 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC6761 – VOITURE TONNEAU

Objectifs de la formation :

A la fin de la formation, le participant sera capable d'utiliser dans le respect des règles de sécurité la voiture tonneau Stuer-egghe / Mengel dans le but de sensibilisation sur la nécessité du port de la ceinture de sécurité.

CONTACT :

Gilles Daphné - gilles.daphne@province.namur.be
081/775493

PUBLIC CIBLE :

Personnel concerné par la voiture tonneau.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

FC7003 – VOITURE TONNEAU – Recyclage

Objectifs de la formation :

A la fin de la formation, le participant sera capable d'utiliser dans le respect des règles de sécurité la voiture tonneau Stuer-egghe / Mengel dans le but de sensibilisation sur la nécessité du port de la ceinture de sécurité.

CONTACT :

Gilles Daphné – gilles.daphne@province.namur.be
081/775493

PUBLIC CIBLE :

Personnel concerné par la voiture tonneau.

DURÉE : 4 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

FC7099 – OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE

OPJ 1^{er} Ligne

Objectifs de la formation :

Partie 1 :

- Le contexte de l'intervention en Police Judiciaire ;
- la descente sur les lieux ;
- l'enquête judiciaire ;
- la confrontation, line-up et portrait-robot ;
- la perquisition et la saisie (fraude Internet) ;
- la fouille et la privation de liberté ;
- les techniques particulières de recherche.

Partie 2 :

- L'information relative aux lois spéciales et compétences de l'OPJ ;
- l'OPJ face aux personnes vulnérables.

Une évaluation finale portant sur l'ensemble de la matière enseignée clôturera la formation sous la forme d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale (sur base d'un casus et réponses à des questions tirées au sort).

CONTACT :

Gilles Daphné – gilles.daphne@province.namur.be
081/775493

PUBLIC CIBLE :

Les fonctionnaires de police du cadre de base ayant minimum 6 années d'ancienneté de cadre qui ne sont pas désignés à un emploi dans un service d'enquête et de recherche de la Police Locale ou dans un emploi au sein de la direction générale de la police judiciaire de la Police Fédérale peuvent, à leur demande, suivre la formation continuée INP OPJ de 160 heures. Le contenu de cette formation et l'évaluation sont les mêmes que ceux de la formation fonctionnelle INP OPJ de 160 heures).

DURÉE : 160 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC7155 – POLINFO–FOCUS end user

Objectifs de la formation :

- Se connecter via son appareil mobile à FOCUS et/ou via un PC Hilde ;
- gérer les paramètres selon les droits accordés ;
- intégrer les conditions d'emploi et de consultation des bases de données (rappel) ;
- utiliser les applications FOCUS.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC7226 – BPA – Sécurité privée

Collaboration partenaires

Objectifs de la formation :

SAVOIR :

- Le participant sera capable d'identifier sur le terrain les droits, les devoirs et les interdictions d'un agent de gardiennage ;
- le participant sera capable de lister les particularités par type d'activité de gardiennage.

SAVOIR-FAIRE :

- le participant sera capable de réaliser sur le terrain une remise / reprise entre la sécurité privée et la sécurité publique ;
- le participant sera capable de contrôler sur poste un agent de gardiennage.

SAVOIR-ÊTRE :

- le participant sera capable d'optimiser la remise / reprise entre un agent de gardiennage et lui-même ;
- le participant sera capable d'identifier le bon comportement d'un agent de gardiennage lors de son contrôle effectué par les services de police.

CONTACT :

Gilles Daphné – gilles.daphne@province.namur.be

081/775493

PUBLIC CIBLE :

Les membres de la police intégrée et tous les niveaux opérationnels,

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 24

FC7262 – ECOFIN

Objectifs de la formation :

Le participant effectue plusieurs opérations de base dans Excel.

- Module 1 : Base d'Excel ;
- Module 2 : Analyse des données bancaires avec Excel.

CONTACT :

Gilles Daphné – gilles.daphne@province.namur.be
081/775493

PUBLIC CIBLE :

Les membres de la police fédérale : tous les cadres opérationnels.

DURÉE : 6 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12

FC7488 – Constatations de domicile et de documents d'identité pour les Belges : théorie et pratique

Objectifs de la formation :

- Explications d'un certain nombre de notions importantes de la réglementation en matière de population: la résidence principale; le ménage, l'adresse de référence, l'absence temporaire ;
- la procédure de changement d'adresse (déclaration par le citoyen, l'enquête sur la réalité de la résidence (ou la constatation de la réalité de la résidence), la poursuite du traitement par la commune) ;
-

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre de la police locale : Inspecteur.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC7634 – VIF RÉFÉRENT

Objectifs de la formation :

- VOLET 1 : L'APPROCHE PSYCHOSOCIALE (8 heures) ;
- VOLET 2 : APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE (4 heures) ;
- VOLET 3 : POLICE – JUSTICE (4 heures),

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Membre du personnel des services de police ou dossier sur candidature. Formation accessible au personnel CAlog concerné par la prise en charge cette problématique et qui en est ou deviendra référent.

DURÉE : 16 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC7663 – LOI SUR LES ARMES – niveau spécialisé

Objectifs de la formation :

- Comprendre le contenu des décrets d'importation, d'exportation et de transit + transfert d'armes ;
- être en mesure de planifier la chaîne administrative des permis ;
- être capable de formuler et de démontrer l'importance de son rôle dans cette procédure ;
- être en mesure d'analyser, de suivre et d'évaluer une demande de licence d'exportation,

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

- Être personne de référence et/ou le trafic illégal d'armes au sein de la police locale ;
- être membre de la recherche au sein de la police locale ;
- être membre du Réseau d'experts en armes au sein du FGP ;
- être membre de LPA, SPN, SPC, WPR ou toute autre unité et faire face aux problèmes sur le terrain ;
- être enquêteur sur le commerce illégal d'armes –Appartenir au cadre opérationnel,

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 20

FC7870 – SERIOUS GAME

Objectifs de la formation :

Le participant :

- reconnaît les dilemmes éthiques qui surviennent dans le cadre de la Police Intégrée et de son propre contexte de travail .
- réfléchit à des dilemmes éthiques ouverts et en discute .
- se familiarise avec les questions utilisées dans la prise de décision éthique et les applique.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Les membres de la police intégrée opérationnelle, tous les cadres et les Calog, tous les niveaux,

Connaissances préalables :

- loi sur la fonction de police (restrictions légales dans le travail de la police) ;
- structure de la Police Intégrée ;
- police orientée vers la communauté (CPI) ;
- code de déontologie,

DURÉE : 4 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 8

FC8124 – PROGRAMME MÉGA

« prévention des drogues dans les écoles »

Objectifs de la formation :

À la fin de la formation, l'agent MEGA sera capable en collaboration avec les enseignants :

- d'animer un groupe d'enfants de 11-12 ans ;
- de sensibiliser ces enfants en vue de leur permettre de faire face à des situations difficiles tout en respectant les principes MEGA ;
- d'être reconnu comme personne de confiance et personne relais tant par les enfants que par les autres partenaires.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be

081/775032

PUBLIC CIBLE :

Police locale, tous les cadres (Agent, Inspecteur, Inspecteur principal (spécialisé), Commissaire, Commissaire Divisionnaire.

- Avoir une activité en relation avec le public (agent de quartier, proximité, intervention, jeunesse, ...),
- Être volontaire et avoir la possibilité de mettre ce programme en pratique tel que demandé
- Avoir la capacité de communiquer aisément et de façon adaptée avec les enfants
- S'inscrire dans un contexte de partenariat et de tolérance avec les partenaires (autorités communales, responsables d'école, enseignants, PMS, parents...)
- Être conscient que MEGA est un programme préventif qui a pour objectif d'influer positivement sur l'enfant en vue de lui permettre de faire face à des situations difficiles et non pas un programme de prévention axé sur une problématique particulière (stupéfiants par exemple)

DURÉE : 32 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 15

FC8339 – RECYCLAGE PREVENTION VOL

Objectifs de la formation :

Pour continuer à exercer la fonction de conseiller en prévention vol, le conseiller est tenu de suivre cette formation continuée tous les deux ans au sein d'une table-ronde provinciale de technoprévention sous la coordination de l'école de police agréée.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

Être en possession du brevet de conseiller en prévention vol ou d'un diplôme assimilé.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 25

FC0000 – SPÉCIALISTES EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE AVEC ARME À FEU – Recyclage

Objectifs de la formation :

- Connaissances théoriques ;
- pratique ;
- théorie, organisation de jeux de rôles – GPI 89 ;
- mises en situation.

CONTACT :

Aurore Bournonville – aurore.bournonville@province.namur.be
081/775510

PUBLIC CIBLE :

Etre breveté en maîtrise de la violence contrainte avec arme à feu ou dossier sur candidature.
Ne pas faire l'objet d'une mesure d'interdiction de port d'arme.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

FC0000 – SPÉCIALISTES EN MAÎTRISE DE LA VIOLENCE SANS ARME À FEU – recyclage

Objectifs de la formation :

- Connaissances théoriques ;
- pratique ;
- théorie, organisation de jeux de rôles – GPI 89 ;
- mises en situation.

CONTACT :

Aurore Bournonville – aurore.bournonville@province.namur.be
081/775510

PUBLIC CIBLE :

Etre breveté en maîtrise de la violence contrainte avec arme à feu ou dossier sur candidature.
Ne pas faire l'objet d'une mesure d'interdiction de port d'arme.

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

FC0000 – LE NOUVEAU CODE PÉNAL

Objectifs de la formation : en cours de projet
Présentation du nouveau code pénal.

CONTACT :

Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032

PUBLIC CIBLE :

DURÉE : 8 H

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

FC0000 – Fraude et escroquerie informatique

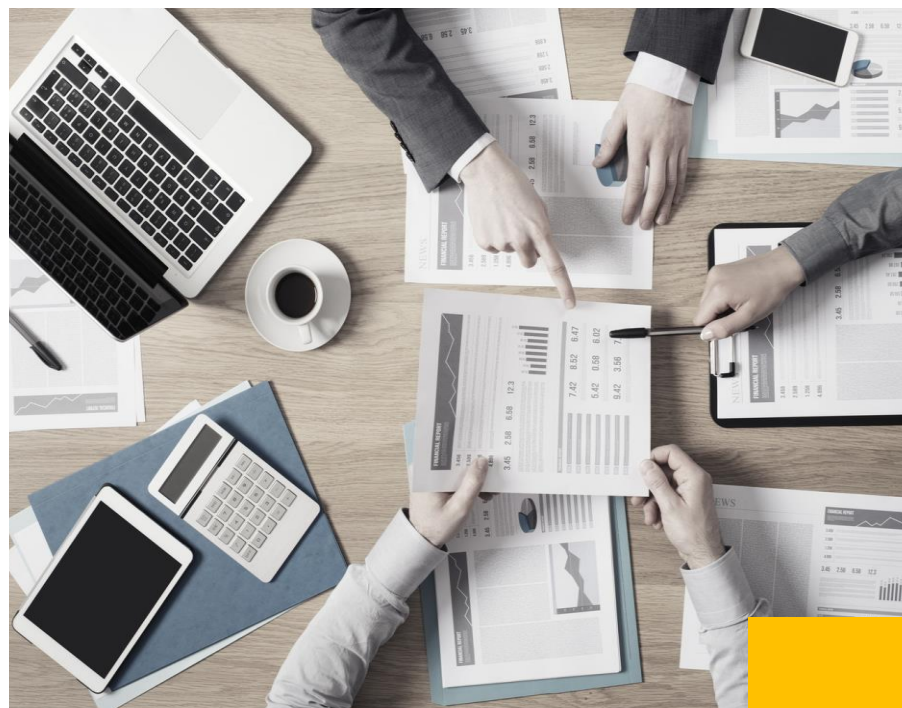
Objectifs de la formation :
En cours de projet,

CONTACT :
Nadine Franskin – nadine.franskin@province.namur.be
081/775032
PUBLIC CIBLE :
DURÉE : 8 H
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 16

BESOIN D'UNE FORMATION SPÉCIFIQUE ?

Dans le cas où les formations reprises dans ce catalogue 2023 ne rencontreraient pas toutes vos attentes, vous avez toujours la possibilité de prendre contact **avec** notre académie afin :

- D'organiser pour vous, pour autant que faire se peut, une formation en cours d'année civile (formation reprise dans votre récolte des besoins pertinents).
- De décliner une formation de notre catalogue dans une version orientée pour votre Zone de Police et ce, dans le respect du dossier d'agrément.
- De programmer une formation en décentralisation (au sein d'un campus décentralisé avec lequel nous avons des accords de convention – Provinces de Luxembourg et du Brabant Wallon, Thy-le-Château, Gedinne).





Académie de Police de la Province de Namur

Rue Henri Blès 188 – 5000 Namur

www.academie-police.be